

# MANDAT DU COMITÉ RÉGIONAL DES FEMMES D'OTTAWA

## VISION

Le Comité régional des femmes d'Ottawa (CRFO) de la région de la capitale nationale de l'Alliance de la Fonction publique du Canada (AFPC-RCN) est un groupe dynamique de femmes qui œuvre pour le bien-être des femmes tant sur le plan personnel que professionnel. Le CRFO s'intéresse aux questions syndicales, professionnelles, sociales, environnementales, politiques et économiques. Il est inclusif et valorise la diversité dans le syndicat et dans les secteurs public et privé. Le CRFO ne fonctionne pas isolément du reste du syndicat ni du mouvement des femmes — au contraire, il entretient des liens avec des groupes à l'intérieur et à l'extérieur de l'AFPC qui poursuivent des objectifs semblables aux siens.

## MANDAT

- ♀ Offrir aux femmes un lieu de rencontre pour discuter et organiser des activités qui favorisent leur bien-être personnel et professionnel.
- ♀ Informer les femmes au sujet des questions politiques, sociales, économiques et relatives au milieu de travail qui les concernent.
- ♀ Parler au nom des femmes d'une seule voix forte et préconiser des politiques qui favorisent les droits des femmes.
- ♀ Mobiliser les femmes pour les amener à participer aux activités syndicales et à intervenir dans les dossiers.
- ♀ Renforcer les moyens d'action des femmes en leur transmettant les connaissances, les capacités et la confiance dont elles ont besoin pour être des dirigeantes efficaces.
- ♀ Permettre aux femmes de tisser des liens entre elles, avec le syndicat et avec la collectivité.
- ♀ Tendre la main aux femmes marginalisées et collaborer avec elles pour atteindre l'égalité et faire de l'AFPC un syndicat inclusif.
- ♀ Offrir des possibilités de collaborer à des stratégies, de mettre en commun des renseignements et des ressources et de se soutenir mutuellement.

## EFFECTIFS

Le CRFO est ouvert aux membres de l'AFPC qui :

- ♀ sont membres en règle de l'AFPC;
- ♀ s'identifient comme étant une femme;
- ♀ sont membres d'un Élément ou d'une section locale dans la RCN.

## **COMITÉ EXÉCUTIF**

Les membres du comité exécutif sont élus par les membres du CRFO lors de l'assemblée générale annuelle du CRFO. Le comité exécutif se compose comme suit :

- ♀ la présidente;
- ♀ la présidente suppléante,
- ♀ la secrétaire,
- ♀ la trésorière

Toutes ces personnes sont élues pour un mandat d'un an.

Les responsabilités des charges sont comme suit (mais pas nécessairement exclusivement) :

### **La présidente :**

- ♀ communique avec les membres et le bureau régional par l'intermédiaire de la représentante désignée de l'AFPC-RCN;
- ♀ coordonne et préside les réunions qui ont lieu pendant son mandat;
- ♀ prépare les rapports trimestriels pour le Conseil de la région de la capitale nationale (CRCN) de l'AFPC;
- ♀ représente le CRFO auprès des membres, du syndicat et des organismes communautaires entre les réunions.

### **La présidente suppléante :**

- ♀ assume les responsabilités de la présidente lorsque celle-ci est absente.

### **Secrétaire :**

- ♀ prépare l'ordre du jour des réunions;
- ♀ prend les notes aux réunions et prépare les procès-verbaux aux fins de distribution, idéalement une semaine avant la prochaine réunion.

### **La trésorière :**

- ♀ est la signataire autorisée du compte de chèques du CRFO;
- ♀ a la responsabilité du compte de chèques du CRFO;
- ♀ fournit une mise à jour des finances du CRFO à chaque réunion du CRFO.

## **RÉUNIONS**

Les décisions du CRFO sont prises par consensus.

Les réunions ont lieu normalement le quatrième jeudi du mois au bureau régional d'Ottawa. Une collation est servie à 17 h, et les réunions commencent à 17 h 30.

Sur invitation, des personnes peuvent assister aux réunions du CRFO comme observateurs ou observatrices ou comme personnes invitées. Ces personnes ont le

droit de parole, mais pas le droit de vote — c'est donc dire qu'elles peuvent participer aux discussions, mais pas à la prise des décisions.

## **CONFÉRENCES**

La présidente du CRFO représente ce dernier aux réunions d'affaires comme celles du bureau de direction du Conseil de la RCN et du Conseil de la RCN et au congrès de la région. Aux conférences et autres événements, le CRFO est représenté par une déléguée qu'il choisit. L'AFPC paye les coûts associés à la représentation du CRFO à ces événements.

## **RESSOURCES**

### **Finances**

- ♀ Le CRFO reçoit des fonds pour son fonctionnement.
- ♀ L'AFPC-RCN fournit régulièrement au CRFO des états financiers qui montrent les dépenses imputées à chaque poste budgétaire et le solde des fonds disponibles.
- ♀ Le CRFO est responsable de vérifier les rapports financiers annuels.

### **Réseautage**

- ♀ Congrès du travail du Canada (CTC)
- ♀ Fédération du travail de l'Ontario (FTO)
- ♀ Conseil du travail d'Ottawa et du district
- ♀ Réseau d'événements pour femmes
- ♀ Ontario Coalition for Better Child Care
- ♀ Initiative : une ville pour toutes les femmes
- ♀ Membres actuels et anciens